

Quand la République française fait le tri dans les commémorations nationales

JEAN-NOËL GRANDHOMME

*Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine à Nancy
Membre du Centre de recherche universitaire
lorrain d'histoire (CRUHL)*

Napoléon I^{er} (1769-1821) est sans doute la figure historique française la plus connue dans le monde, davantage encore que Jeanne d'Arc et le général De Gaulle. Personnage controversé – « Dieu de la guerre » pour les théoriciens de l'offensive en France en 1914 ; mais « Ogre » pour les Russes, quelque peu amadoués cependant après 1891 et la conclusion de l'alliance entre le tsar et la III^e République –, il n'en a pas moins toujours été considéré comme un monument incontournable : un soldat certes, mais aussi un fondateur, celui de la France moderne. Le centenaire de sa mort a été célébré avec faste en 1921, avec notamment une cérémonie aux Invalides en présence du maréchal Foch.

Lancé en 1996 avec l'anniversaire de la campagne d'Italie du général Bonaparte, le cycle des commémorations semblait devoir aller crescendo avec celui du Sacre en 2004, puis d'Austerlitz en 2005. Or, il n'en a rien été, du moins au niveau officiel. On distinguera dans cette succincte contribution, d'une part l'attitude des autorités de la République ; de l'autre celle du monde associatif et du public ; avant de fournir en conclusion quelques éléments de réflexion pour envisager d'une manière plus globale la politique mémorielle officielle en France sous Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande.

* * *